



2022

Fédération Française de Baseball1& Softball

2022

N1**PROCES VERBAUX****Janvier Février 2022**

Recueil des délibérations, Actes & Décisions du Bureau Fédéral, du Comité Directeur et de l'Assemblée Générale

**Assemblée générale ordinaire
du 4 janvier 2022**

L'an deux mille vingt-deux le quatre janvier à 20 heures, les Membres de la Fédération Française de Baseball et Softball se sont réunis sur seconde convocation du Comité Directeur, par visioconférence, sans condition de quorum ; l'Assemblée générale ordinaire réunie sur première convocation le 11 décembre 2021 n'ayant pas atteint les conditions de quorum nécessaires pour délibérer valablement.

Après avoir accueilli les participants à cette Assemblée générale ordinaire, le Président Fabien CARRETTE-LEGRAND ouvre la séance à 20 heures et rappelle que l'Assemblée est amenée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Constat du quorum (sans objet sur seconde convocation),
2. Ratification du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 27 mars 2021,
3. Attribution de l'honorariat au Président Didier SEMINET,
4. Remplacement des membres du Comité Directeur ayant ouvert vacance,
5. Élection du Président,
6. Examen des vœux, suggestions, interpellations et questions diverses.

I. Constat du quorum

Le décompte des voix dont dispose théoriquement l'Assemblée fait ressortir un total de 222 clubs représentant 500 voix.
Il est rappelé que la présente Assemblée étant réunie sur seconde convocation, aucun quorum n'est requis.

II. Ratification du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 27 mars 2021

Résultat des votes :

Résolution n°1		Nombre de suffrages			Nombre de voix		
		Nombre	% total	% hors blanc	Nombre	% total	% hors blanc
L'Assemblée générale approuve le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 27 mars 2021	Pour	78	88,63 %	98,73%	246	88,81 %	99,19 %
	Contre	1	1,13 %	1,27%	2	0,72 %	0,81 %
	Blanc	9	10,23 %	-	29	10,47 %	-

Le scrutin s'est déroulé le 4 janvier 2022 entre 20h24 et 20h27.

L'Assemblée générale approuve le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 27 mars 2021.

III. Attribution de l'honorariat au Président Didier SEMINET

Résultat des votes :

Résolution n°2		Nombre de suffrages			Nombre de voix		
		Nombre	% total	% hors blanc	Nombre	% total	% hors blanc
L'Assemblée générale décide d'attribuer au Président Didier SEMINET le titre de Président d'honneur de la Fédération Française de Baseball et Softball.	Pour	71	78,89%	92,21%	218	76,76%	92,77%
	Contre	6	6,67%	7,79%	17	5,99%	7,23%
	Blanc	13	14,44%	-	49	17,25%	-

Le scrutin s'est déroulé le 4 janvier 2022 entre 20h29 et 20h34.

L'Assemblée générale décide d'attribuer au Président Didier SEMINET le titre de Président d'honneur de la Fédération.

Le Président d'honneur Didier SEMINET prend la parole pour remercier l'Assemblée.

IV. Remplacement des membres du Comité directeur ayant ouvert vacance

Résultat des votes :

Résolution n°3		Nombre de suffrages		Nombre de voix	
L'Assemblée générale décide d'élire en qualité de membres du Comité Directeur, pour la durée restante des mandats en cours : Monsieur Frédéric KERBECHÉ (collège général)	Pour	86	93,48%	271	94,10%
	Contre	6	6,52%	17	5,90%

Le scrutin s'est déroulé le 4 janvier 2022 entre 20h38 et 20h41.

L'Assemblée générale décide d'élire en qualité de membres du Comité Directeur, pour la durée restante des mandats en cours : Monsieur Frédéric KERBECHÉ (collège général).

Le Comité Directeur ainsi complété se retire afin de proposer un Président à l'Assemblée générale.

V. Élection du Président

A l'issue du vote du Comité Directeur, ce dernier propose Monsieur Thierry RAPHET à la Présidence de la Fédération.

Résultat des votes :

Résolution		Nombre de suffrages		Nombre de voix	
Sur proposition du Comité Directeur, l'Assemblée générale décide d'élire en	Pour	75	84,27%	227	82,85%
	Contre	14	15,73%	47	17,15%

Résolution	Nombre de suffrages	Nombre de voix
qualité de Président : Monsieur Thierry RAPHET		

Problème technique : le club des Patriots de Paris n'a pas pu prendre part à ce dernier vote, ayant rencontré un problème technique lors de sa reconnexion à la plateforme Neovote.

Le scrutin s'est déroulé le 4 janvier 2022 entre 21h00 et 21h04.

Sur proposition du Comité Directeur, l'Assemblée générale décide d'élire en qualité de Président : Monsieur Thierry RAPHET.

A l'issue de son élection, le Président Thierry RAPHET prend la parole pour remercier l'Assemblée de la confiance qui lui a été faite.

VI. Examen des vœux, suggestions, interpellations et questions diverses

Aucun vœu, aucune suggestion ni question n'a été formulé suivant les dispositions de l'article 29 du Règlement Intérieur.

Après un échange, personne ne demandant plus la parole et l'ordre du jour étant épuisé, le Président Thierry RAPHET remercie l'ensemble des membres de l'Assemblée et convie les Membres du Comité Directeur à se réunir après une brève pause.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.

Comité Directeur du 4 janvier 2022 en téléconférence

Membres présents : Vincent BIDAUT, Marie-Christine BINOT, Christelle BONAVITA, Fabien CARRETTE- LEGRAND, Emmanuel DANG VAN, Véronique GARBACZ, Damien GUIONIE, Frédéric KERBECHÉ, Nora KHEMACHE, Stéphanie KUNTZ Jean-Marie MEURANT, Patrick MILLIO, Anne-Marie MOREL, Sylvain PONGE, Thierry RAPHET, Fouzia SAIDI, Damien STURTZER, David TEN EYCK.

Membres absents excusés : Prebagarane BALANE

Membres absents non excusés :

Assistent également : Didier SEMINET, Stephen LESFARGUES, François COLLET, Elliot FLEYS, Noémi CHEVALIER MICHON, Antoine FONTAINE (première partie), Gilbert LEJEUNE (première partie).

I. Ouverture, Actualités

Il est constaté à 20h30 que 18 membres étant présents, le Comité Directeur peut valablement délibérer sous la présidence de Fabien CARRETTE-LEGRAND.

Le Président souhaite la bienvenue à l'ensemble des personnes présentes, renouvelle ses vœux pour l'année 2022 et accueille au sein du Comité Directeur Frédéric Kerbeche nouveau membre qui vient d'être élu par l'Assemblée Générale Ordinaire de la Fédération réunie de façon extraordinaire ce jour.

Le Président précise que la réunion du Comité Directeur sera interrompue après le choix du membre du Comité Directeur à proposer à l'A.G. au poste de Président de la FFBS, afin de permettre à l'A.G. de se prononcer. La réunion reprendra à l'issue de l'A.G. afin d'élire, le cas échéant, les membres du Bureau Fédéral.

II. Ordre du jour

Le Secrétaire Général rappelle l'ordre du jour :

- Ouverture, Actualités
- Ordre du jour
- Candidature
- Votes
- Interruption de la séance
- Élection du Bureau Fédéral
- France Cricket
- COVID 19

Le Comité Directeur valide l'ordre du jour à l'unanimité.

III. Candidatures

Il est demandé à l'ensemble des membres présent si quelqu'un souhaite présenter sa candidature au poste de Président de la Fédération.

Thierry RAPHET présente sa candidature. Aucune autre candidature n'est exprimée.

IV. Vote

La procédure de vote est initiée.

Les résultats confirmés par la Commission de Surveillance des Opérations Électorales sont affichés ci- dessous.

Balotilo Vos élections en ligne

Mes élections | Mon compte | Déconnexion | English

Résultats

Choix du Président à présenter à l'AG du 4 janvier 2022
Fin de l'élection : mardi 4 janvier 2022 à 21h30
20 électeurs inscrits.

Participation : 90% (18 votes exprimés)

Résultats Traces des votes exprimés

Validez-vous la candidature de Thierry Raphet au poste de Président ?

Le «oui» l'emporte à 100% sur le «non» (0%).

Nombres de voix :
Oui : 13
Non : 0
Ne se prononce pas : 5

Le Comité Directeur décide de proposer à l'A.G. de nommer Thierry RAPHET au poste de Président de la Fédération.

Thierry RAPHET remercie les membres du Comité Directeur pour leur confiance

Interruption de la réunion, le Comité Directeur est suspendu à 21h00 et reprendra à l'issue de l'A.G.

V. Élection du Bureau Fédéral

Reprise de la réunion, le Comité Directeur reprend à 22h00 sous la présidence de Thierry RAPHET nouveau Président élu de la Fédération.

Après discussions, les membres du Comité Directeur procèdent au vote du nouveau Bureau Fédéral.

Balotilo Vos élections en ligne

Mes élections | Mon compte | Déconnexion | English

Résultats

Composition du Bureau Fédéral FFBS 2022-2024
Fin de l'élection : mardi 4 janvier 2022 à 22h30
19 électeurs inscrits.

Participation : 95% (18 votes exprimés)

Résultats Traces des votes exprimés

Validez-vous la candidature de Damien Guionie au poste de Secrétaire Général ?

Le «oui» l'emporte à 100% sur le «non» (0%).

Nombres de voix :
Oui : 17
Non : 0
Ne se prononce pas : 1

Validez-vous la candidature de Sylvain Ponge au poste de Trésorier Général ?

Le «oui» l'emporte à 100% sur le «non» (0%).

Nombres de voix :
Oui : 18
Non : 0
Ne se prononce pas : 0

Validez-vous la candidature de Fabien Carrette-Legrand au poste de Vice-président ?

Le «oui» l'emporte à 100% sur le «non» (0%).

Nombres de voix :
Oui : 18
Non : 0
Ne se prononce pas : 2

Validez-vous la candidature de Christelle Bonavita au poste de Trésorière Générale Adjointe ?

Le «oui» l'emporte à 82% sur le «non» (18%).

Nombres de voix :
Oui : 14
Non : 3
Ne se prononce pas : 1

Validez-vous la candidature de Jean-Marie Meurant au poste de Vice-Président ?

Le «oui» l'emporte à 94% sur le «non» (6%).

Nombres de voix :
Oui : 17
Non : 1
Ne se prononce pas : 0

Validez-vous la candidature de Marie-Christine Binot au poste de Vice-Présidente ?

La «oui» l'emporte à 94% sur le «non» (8%).

Nombres de voix :

Oui : 15

Non : 1

Ne se prononce pas : 2

Validez-vous la candidature de Nora Khemache au poste de Secrétaire Générale ?

La «oui» l'emporte à 100% sur le «non» (0%).

Nombres de voix :

Oui : 18

Non : 0

Ne se prononce pas : 0

Le secrétaire général précise que la candidature soumise au vote de Nora Khemache était pour le poste de secrétaire Générale Adjointe et que c'est pour ce poste que Mme Khemache a été élue.

Sont élus comme membres du Bureau Fédéral :

- Damien GUIONIE Secrétaire Général,
- Sylvain PONGE Trésorier Général,
- Fabien CARRETTE-LEGRAND Vice-Président,
- Christelle BONAVITA Trésorière Générale Adjointe,
- Jean-Marie MEURANT Vice-Président,
- Marie-Christine BINOT Vice-Présidente,
- Nora KEMACHE Secrétaire Générale Adjointe,

A ces membres élus par le Comité Directeur s'ajoute au Bureau Fédéral :

- Thierry RAPHET Président, membre de droit.

Le Président informe les membres du Comité Directeur qu'il envisage de repenser l'organisation interne de la Fédération sur la création d'un poste de Directeur Général, et demande à la CFJR l'étude des modifications nécessaires dans les Statuts pour présentation au Comité Directeur en vue de la prochaine A.G.

VI. France Cricket

Le Président informe les membres du Comité Directeur qu'il a rencontré, conformément à la délégation qui lui avait été donnée par le Président par intérim, le Président de France Cricket, accompagné de sa Secrétaire Générale et de sa future Directrice Générale afin de discuter de la convention entre la Fédération et France Cricket.

Devant les éclaircissements demandés par France Cricket quant à la non-reconnaissance du statut de haut-niveau pour le Cricket par l'Agence Nationale du Sport et un questionnement sur la pertinence de poursuivre la relation sur les bases existantes de la convention, la Fédération s'est engagée à organiser un temps d'échange avec le ministère chargé des Sports début 2022.

VII. COVID-19

Conformément aux mesures gouvernementales actuelles présentées en Annexe 1, le Manager COVID 19 tient à apporter les précisions suivantes :

Le manager Fédéral COVID-19 fait état de nouvelle déclinaison des décisions sanitaires applicables communiquée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Si la pratique sportive est toujours maintenue, y compris en compétition, sous réserve de présentation d'un Pass Sanitaire valide, des restrictions sont cependant remises place pour limiter la capacité d'accueil des spectateurs et surtout interdire la tenue de buvette si celles-ci ne sont pas organisées par des professionnels de la restauration dans le cadre du protocole sanitaire HCR (Hôtellerie, Café et Restauration).

La nouvelle déclinaison indique également l'application du Pass Sanitaire pour l'accès à des ERP de fait quand des manifestations sportives sont par exemple organisées sur un espace qui n'a pas fait l'objet d'une déclaration formelle par la collectivité gestionnaire (cas de l'utilisation d'une plaine jeu non délimitée ou encore organisation ponctuelle sur l'espace public).

De nouvelles mesures devraient entrer en vigueur si les dispositions relatives au Pass Vaccinal actuellement en cours de débats à l'Assemblée Nationale, sont adoptées.

La déclinaison des mesures sanitaires ayant évolué depuis la tenue du comité directeur, le document mis à jour par le ministère est annexé au présent procès-verbal.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 22h30.

Comité Directeur du 27 janvier 2022 en téléconférence

Membres présents : Vincent BIDAUT, Marie-Christine BINOT (arrivée 20h46), Christelle BONAVITA, Fabien CARRETTE-LEGRAND, Véronique GARBACZ, Damien GUIONIE, Frédéric KERBECHE, Jean-Marie MEURANT, Patrick MILLIO, Anne-Marie MOREL, Sylvain PONGE, Thierry RAPHET, Fouzia SAIDI, Damien STURTZER, David TEN EYCK.

Membres absents excusés : Prebagarane BALANE, Emmanuel DANG VAN, Nora KHEMACHE.

Membres absents non excusés : Stéphanie KUNTZ.

Assistent également : Stephen LESFARGUES, François COLLET, Elliot FLEYS, Noémi CHEVALIER- MICHON, Philippe PERENNEZ, Boris ROTHERMUNDT.

I. Ouverture. Actualités

Il est constaté à 19h05 que 14 membres étant présents, le Comité Directeur peut valablement délibérer sous la présidence de Thierry RAPHET.

Le Président souhaite la bienvenue à l'ensemble des personnes.

II. Ordre du jour

Le Secrétaire Général rappelle l'ordre du jour :

- Ouverture, Actualités
- Approbations des P.V.
- Commissions
- Direction Technique Nationale
- Demandes
- Assemblée Générale
- Vie du siège
- Vie Fédérale
- COVID-19
- Divers

Le Comité Directeur valide l'ordre du jour à l'unanimité.

III. Approbations des P.V.

Le Comité Directeur valide les P.V. suivants :

- PV CD FFBS 04_01_2022
- PV BF FFBS 18_01_2022

IV. Commissions

Le Comité Directeur, conformément à l'article 56.2 du règlement intérieur après vote nommé à la présidence des commissions fédérales les personnes suivantes :

Président de la Commission Nationale Arbitrage Baseball
Nombres de voix :

Président de la Commission Fédérale Sportive

Nombres de voix :

Jean-Marie MEURANT	13
--------------------	----

Président de la Commission Nationale Arbitrage Baseball

Nombres de voix :

Ludovic MEILLIER	14
------------------	----

Président de la Commission Nationale Arbitrage Softball

Nombres de voix :

Sans candidat	Æ
---------------	---

Présidente de la Commission Fédérale Scoring et Statistiques

Nombres de voix :

Soazik KLEIN	14
--------------	----

Président de la Commission Fédérale Juridique et Règlementation

Nombres de voix :

Antoine Fontaine	14
------------------	----

Président de la Commission Fédérale Financière

Nombres de voix :

Fabien CARRETTE-LEGRAND	14
--------------------------------	----

Président de la Commission Fédérale Terrains et Équipements

Nombres de voix :

<i>Sans candidat</i>	Æ
----------------------	---

Président de la Commission Fédérale Jeunes

Nombres de voix :

David TEN-EYCK	14
-----------------------	----

Président de la Commission Fédérale Valeurs du Sport et Citoyenneté

Nombres de voix :

Jean Christophe TINE	1 3
-----------------------------	--------

Présidente de la Commission Fédérale Formation

Nombres de voix :

Christelle BONAVIDA	9
----------------------------	---

Présidente de la Commission Fédérale Sport pour Tous

Nombres de voix :

Nora KHEMACHE	14
----------------------	----

Président de la Commission Fédérale Sport et Handicap

Nombres de voix :

Thomas NAGEL	14
---------------------	----

Présidente de la Commission Fédérale Mémoire

Nombres de voix :

Véronique GRISOT-GARBACZ	13
---------------------------------	----

Le Président félicite l'ensemble des présidentes et présidents de commissions nouvellement élus.

Les licenciés souhaitant intégrer une commission doivent s'adresser aux présidentes et présidents précédemment nommés par le Comité Directeur (prenom.nom@ffbs.fr).

Les présidentes et président de commissions sont invités à faire parvenir rapidement la liste des membres de leurs commissions au Secrétaire Général (secretaire.general@ffbs.fr copie : contact@ffbs.fr / licences@ffbs.fr) afin que les prochains Bureaux les ratifient conformément à l'article 56.3 du Règlement Intérieur. Le Secrétaire Général rappelle aux membres du Comité Directeur l'obligation d'intégrer au moins une commission (Art. 36.2 du Règlement Intérieur).

CFJeunes

Le comité directeur valide les documents présentés par la CFJeunes : -PV1-2022-17-1

CFJR

Le Comité Directeur se prononce à l'unanimité, favorablement sur les textes préparés par la Commission Fédérale Juridique et Réglementation en accord avec les organes et commissions de la Fédération concernés.

La Commission Fédérale Juridique et Réglementation est chargée d'établir l'annexe réglementation du présent Comité Directeur en reprenant in extenso les textes votés.

CFM

Le Comité Directeur valide les documents présentés par la CFM :

- Surveillance médicale réglementaire
- Dossier Athlète SMR

CFS

- Procès-verbaux :

Le Comité Directeur valide les documents présentés par la CFS :

- FFBS_PV1_CFS

- Attribution de l'Open de France féminin de baseball :

Le Comité Directeur attribue l'organisation de l'Open de France féminin

de Baseball au club de Valenciennes. L'Open se tiendra du 16 au 18 avril 2022.

CNAB

Le Comité Directeur approuve les documents présentés par la CNAB :

- Bulletin CNAB 2021B22
- Bulletin CNAB 2022B01

Commissions Mémoire

Le Comité Directeur valide la proposition de devis de la société « SLAM DECK » pour des sets de cartes en vue du centenaire de la fédération.

V. Demandes

- Le club des Huskies de Rouen sollicite la Fédération pour obtenir une aide concernant la prise en charge par la Fédération des balles, trophées et droits d'engagement pour l'organisation de la Coupe d'Europe CEB qui se tiendra du 8 au 12 juin 2022. Le Comité Directeur valide l'aide demandée par le club de Rouen.

- Le club des Pharaons d'Evry sollicite la Fédération pour qu'elle se porte garante pour la caution auprès de l'ESF pour l'organisation de la Coupe d'Europe féminine de softball fastpitch. Le Comité Directeur valide la demande du club d'Evry.

VI. Direction Technique Nationale

Contrat de prestation de services Éric DEDIEU

Le Comité Directeur valide le contrat de prestation de services avec Éric DEDIEU portant, pour la saison 2022, sur la responsabilité de l'Institut National de Formation Baseball et Softball et la coordination du DEJEPS Baseball Softball Cricket et du CQP option Baseball Softball.

PPF

Le DTN présente les enjeux sportifs pour l'année 2022 qui s'annonce intense pour l'ensemble des cadres de la DTN et DTN élargie avec pas moins de 10 collectifs France sur les terrains internationaux en 2022.

La poursuite par le DTN et DTNA de l'accompagnement des athlètes de haut niveau et la montée en puissance des CIP, la mise en liste des SHN, espoirs et collectifs nationaux, l'accompagnement des SHN via les aides personnalisées et la refonte de notre PPF.

Développement

De nombreux chantiers vont aussi se poursuivre cette année pour la direction technique nationale avec notamment le lancement de la plateforme MyCoach, en théorie, sur le 2ème trimestre, le développement de nos actions dans le milieu scolaire et la poursuite de nos actions avec l'INFBS sur la formation des entraîneurs et officiels.

France Cricket

Pour faire suite à l'information du Président sur sa rencontre avec FC lors du dernier CD Fédéral du 4 janvier, le DTN a pris attache avec le ministère chargé des sports pour convenir d'un rendez-vous en présentiel avec la Direction des sports. Cette date est maintenant connue, les deux parties seront reçus le 3 mars 2022 au ministère.

ANS – PST 2021

Le DTN fait un point sur les différentes enveloppes 2021 pour l'ensemble de nos structures :

- 8 structures ont bénéficié d'un financement dans le cadre de la campagne PST (Projets Sportifs Territoriaux) 2021 sur le dispositif « Emploi » pour un montant global de 81.000€.
- 6 structures FFBS ont bénéficié d'un financement dans le cadre de la campagne PST 2021 sur le dispositif « Emploi – 1 jeune 1 solution » pour un montant de 50.000€.
- 1 structure a bénéficié d'un financement dans le cadre de la campagne PST 2021 sur le dispositif « Apprentissage ».
- 13 structures ont bénéficié d'un financement dans le cadre de la campagne PST 2021 sur le dispositif « Fonds territorial de solidarité » pour un montant de 36.242€.
- 11 structures (pour 25 actions) ont bénéficié d'un financement dans le cadre de la campagne PST 2021 sur le dispositif « Aides territoriales (hors emploi) » pour un montant de 58.864€. Toutes les structures sont de Nouvelle-Calédonie.

RH

Le DTN informe le Comité Directeur de l'arrivée au 1er février 2022 d'Aina Rajohnson à la direction technique nationale sur des missions principalement de formation et de développement.

VII. Assemblée Générale

Arrêté des compte 2021

Le président donne lecture des résultats définitifs de l'exercice 2021. Celui-ci fait apparaître :

- Un total de recettes de : 1 555 626€
- Un total de dépenses de : 1 495 232€
- Soit un bénéfice de : 60 394€ dont
 - o Un résultat d'exploitation de : 56 923€
 - o Un résultat financier de : 1 205€
 - o Et un résultat exceptionnel de : 2 266€

Le Comité Directeur arrête les Comptes présentés ci-dessus qui seront soumis au vote de l'A.G.

Statuts

Une modification des Statuts devant être proposée par le Comité Directeur, ce dernier convoque une Assemblée Générale Extraordinaire qui précédera l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de la Fédération.

Les deux Assemblées Générales se tiendront à l'INSEP - 11 avenue du Tremblay, 75012 Paris, le samedi 19 mars 2022 à 10h. Une retransmission en direct des Assemblées sera proposée.

Séminaire du Comité Directeur le 18 mars 2022

Le Comité Directeur valide la tenue d'un séminaire qui se tiendra en présentiel à l'INSEP.

Modifications statutaires et réglementaires à présenter aux prochaines Assemblées Générales

Le Comité Directeur demande à la Commission fédérale juridique et réglementation de préparer les modifications statutaires et réglementaires pour lui présenter lors de sa prochaine réunion en vue de ces Assemblées Générales.

VIII. Vie du siège

Avenant au contrat N2F

Le Comité Directeur valide l'avenant au contrat N2F portant sur un ajustement du forfait utilisateur du logiciel de gestion de notes de frais en raison d'un volume d'activité en augmentation. Comme anticipé, la mise en place d'une gestion dématérialisée des notes de frais a permis d'enregistrer des gains de temps dans la saisie, le contrôle et le règlement des notes de frais.

Contrat de publicité 417feet

Le Comité Directeur valide le renouvellement du contrat de publicité avec 417feet portant sur la diffusion d'une annonce publicitaire sur le site Internet de la Fédération contre paiement d'une redevance (durée de 12 mois jusqu'au 31 décembre 2022, renouvelable par nouveau contrat).

Partenariat ASSO-BOOST

Le Comité Directeur valide le contrat de partenariat avec ASSO-BOOST permettant aux clubs affiliés à la FFBS de bénéficier de la carte dématérialisée de réduction multi-enseignes proposée par ASSO-BOOST à des conditions privilégiées (durée de 2 saisons sportives jusqu'au 31 décembre 2023, renouvelable par nouveau contrat).

20h46, Arrivée de Marie-Christine BINOT, le nombre de votant passe à 15.

IX. Vie fédérale

Proposition de modification des statuts de la Ligue de Bretagne

Le Comité Directeur valide les modifications statutaires demandées par la Ligue de Bretagne.

Lancement de l'appel à projet de baseball5

Le Comité Directeur valide la reconduction du projet pour le lancement de l'appel à projet Baseball5 pour la 4ème année consécutive. Le montant définitif de l'enveloppe sera confirmé après finalisation du budget 2022.

- Lancement de l'appel à candidature : février 2022

L'Open de France Baseball5 2023 15U/16+ se tiendra les 21 et 22 janvier 2023, la Fédération valide l'appel à candidature pour l'organisation de l'évènement.

Mérites fédéraux

Le Secrétaire Général rappelle aux membres du Comité Directeur, aux présidents de commissions ainsi qu'aux élus des Clubs, des Comités Départementaux et/ou des Ligues que la liste des postulants aux différents mérites fédéraux était ouverte jusqu'au 25 janvier 2022.

Pour inscrire quelqu'un, il était demandé de faire parvenir au secrétariat général le nom du licencié accompagné d'un texte précisant pourquoi le licencié devrait être récompensé dans cette catégorie.

Les commissions proposent pour l'attribution des mérites fédéraux 2022 :

CFS

- Trophée sportif masculin baseball : Andy PAZ (Sénart)
- Trophée sportif féminin softball : Louise LE CHEDANEC (Pessac)
- Trophée sportif masculin softball : Sylvain BUVAT (Contes)
- Trophée entraîneur baseball : Lionel TEIXIDOR (Béziers)
- Trophée entraîneur softball : Anthony CROS (Montpellier)

CFJ

- Trophée jeune baseball : Ben COUVREUR (Nice)
- Trophée jeune softball : Chiara ENRIONE-THORRAND (Evry)
- Trophée meilleur espoir baseball : Guillaume BIDAUT (Vallée du Gapeau)
- Trophée meilleure espoir softball : Nathan MACÉ (Clapiers)

CFSS

- Trophée scoreur : Aude FATOUT (Montigny)

CNAB

- Trophée arbitre baseball : Frank BENASSEUR (Rennes)

- Mérite Bénévole : Ludovic MEILLIER (Vallée du Gapeau)
- Mérite Dirigeant : Pierre CEZARD (Metz)
- Mérite Club : C'CHARTRES BASEBALL & SOFTBALL
- Mérite Ligue : Ligue PACA
- Mérite Exceptionnel : Julien MATHEY (Herblay)

Affiliation

Le Comité Directeur valide l'affiliation du club UNITED BROTHERS CRICKET CLUB MONTREUIL, association dont le siège est situé 15 rue du Progrès 93100 MONTREUIL, présidée par Mohammad SHAHIN, numéro d'affiliation provisoire 093031 - sous réserve d'un avis favorable de la Ligue Ile de France.

Ententes

Le Comité Directeur valide les ententes suivantes :

- Les Empereurs-Bulls (084006 - Les Empereurs - Sports Américains / 013038 - Bulls Baseball Club), championnat 19+ PACA, droits sportifs 013038 - Bulls Baseball Club
- Badgers-DUC (025001 - LES BADGERS DE BESANCON / 021006 - DIJON UNIVERSITÉ CLUB BASEBALL, SOFTBALL & CRICKET) championnat 19+ Bourgogne Franche Comté, droits sportifs 025001 - LES BADGERS DE BESANCON
- Saints St Germain-St Nom-Frogs Orgeval (078002 - SAINTS - SAINT GERMAIN / SAINT NOM, CLUB DE BASEBALL / 078007 - CLUB DE BASEBALL D'ORGEVAL) championnat 19+ IDF, droits sportifs 078007 - CLUB DE BASEBALL D'ORGEVAL

Il est rappelé que les ententes même si elles sont tout à fait valides ne sont pas comptabilisées dans les critères d'équipes demandés pour l'engagement en compétition nationale.

X. COVID-19

Le manager Fédéral COVID-19 fait état de nouvelle déclinaison des décisions sanitaires applicables au 24 janvier communiquée par le ministère de la Jeunesse et des Sports.

Si la pratique sportive est maintenue, y compris en compétition, sous réserve de présentation d'un Pass Vaccinal valide pour les licenciés de 16 ans et plus. Le Pass Sanitaire reste quant à lui en vigueur pour les jeunes licenciés âgés de 12 ans et demi à 15 ans inclus.

Les restrictions limitant la capacité d'accueil des spectateurs disparaîtront à compter du 2 février prochain et celles relatives à la tenue de buvette si celles-ci ne sont pas organisés par des professionnels de la restauration dans le cadre du protocole sanitaire HCR (Hôtellerie, Café et Restauration) seront levées à compter du 15 février prochain.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 22h.

Bureau fédéral du 17 février 2022 en téléconférence

Membres ayant participé à la réunion : Marie-Christine BINOT (arrivée à 19h24), Christelle BONAVITA, Fabien CARRETTE-LEGRAND, Damien GUIONIE, Nora KHEMACHE, Jean-Marie MEURANT, Sylvain PONGE, Thierry RAPHET.

Membres invités : Stephen LESFARGUES, Elliot FLEYS.

À 19h03, il est constaté la présence de 7 membres, le Bureau Fédéral peut valablement délibérer sous la présidence de Thierry RAPHET.

Le Président souhaite la bienvenue aux membres et remercie l'ensemble du Bureau pour son implication

I. Vie fédérale

Ententes

Le Bureau Fédéral valide les ententes suivantes :

- ESB Chalons Charleville, (008002 - CLUB DE CHARLEVILLE MÉZIERES / 051015 - L'ESPÉRANCE DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE - SECTION BASEBALL) championnat régional de Baseball 19+ Grand Est, droits sportifs 008002 - CLUB DE CHARLEVILLE MÉZIERES

- Meaux Baseball Aigles - Les Scorps Baseball (077016 - LES AIGLES DE MEAUX / 077022 - Les Scorps Baseball) championnat départemental 12U Seine et Marne (77), droits sportifs 077016 - LES AIGLES DE MEAUX

Appel à projet Baseball5

Le Bureau Fédéral décide du lancement de l'appel à projet Baseball5 à la date du 18 février 2022. L'enveloppe sera de 20 000 € destinée aux clubs. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 31 mars 2022. Les dossiers seront étudiés et l'attribution sera décidé lors du Comité Directeur suivant cette date.

Organisation de tournoi :

Le club des Pitchers de Pineuilh sollicite la Fédération pour l'organisation d'un tournoi amical jeunes 12U-15U les 16-17 et 18 avril 2022, comprenant 8 à 10 équipes venant de France, d'Espagne et du Royaume-Uni.

Le Bureau Fédéral valide l'organisation de ce tournoi amical, en précisant de respecter les conditions sanitaires COVID 19 définies par le gouvernement français qui seront en vigueur à ce moment-là, valable pour l'ensemble des participants.

Club les Dragons

La section Baseball du club omnisport des Dragons de Villefontaine, affilié sous le numéro 038003, s'est constituée en association indépendante et a repris, avec l'accord du club omnisport, l'intégralité des activités Baseball dudit club.

Ce cas de scission, non prévu dans les règlements fédéraux, s'apparente à un transfert d'activité d'une section à une nouvelle association ; le club omnisport cessant totalement l'activité Baseball. Ce transfert inclut le matériel et le numéro d'affiliation (dont les licenciés qui y sont liés et les droits sportifs acquis).

Le Bureau Fédéral approuve cette opération de scission et prononce le transfert de l'affiliation du club « Les Dragons de Villefontaine » au club « Les Dragons » sous le numéro 038003.

Suresnes Cricket Club

Le Bureau Fédéral valide l'affiliation provisoire du Suresnes Cricket Club, situé 39 allée des Tilleuls

92150 Suresnes, présidé par PEPILIYA KANKANAMAGE Lakshan, co-président et PEPILIYA KANKANAMAGE Kaleen Akaash, co-président, sous le numéro 092029, sous réserve de la modification des statuts demandée par la CFJR. L'affiliation définitive par le Comité Directeur ne pourra intervenir qu'à la preuve du dépôt de ces modifications à la préfecture. L'affiliation provisoire permet l'inscription au championnat mais seule l'affiliation définitive permet d'y participer.

Arrivée de Marie-Christine BINOT, le nombre de votant passe à 8. MyCoach/ Ex-ALTO

Le Bureau Fédéral prend connaissance du devis et demande au siège fédéral de prendre attache avec la société Ex-ALTO afin de clarifier et d'expliquer le devis de mis en place de L'API MyCoach sur l'extranet E-licence.

II. Commissions

CFJR :

Au regard de la nécessité d'ouvrir au plus vite les inscriptions à la compétition, le Bureau Fédéral valide les modifications de l'annexe 4 du Règlement de l'Open de France féminin de Baseball proposées par

la CFSS pour clarifier la prise en charge des indemnités de scorage. Cette modification réglementaire sera soumise à la ratification du prochain Comité Directeur.

Composition :

Conformément à l'article 56.3 du Règlement Intérieur, le Bureau Fédéral ratifie les membres des commissions ci-dessous proposés par leur président :

Commission Nationale Arbitrage Baseball

Président : Ludovic MEILLIER

Membres :

- Stéphane GIRAUD
- Fabien CARRETTE-LEGRAND (Comité Directeur)
- Stéphane LARZUL
- Quentin LOMBARD
- Jean-Claude LOPEZ DE EGUILAZ
- Julien MATHEY
- Laëtitia ODIN
- Franck BENASSEUR
- Sylvain PONGE (Comité Directeur)
- Aina RAJOHNSON (réfèrent DTN)

Commission Fédérale Scorage et Statistiques

Présidente : Soazik KLEIN

Membres :

- Nora KHEMACHE (Comité Directeur)
- Julie COUTON-DOUBLET
- Claire LAROSE
- Stéphanie RAULET
- Hervé ROSSI
- Gabrielle SAUVAGE

Commission Fédérale Sportive

Président : Jean-Marie MEURANT (Comité Directeur)

Membres :

- Stephen LESFARGUES (DTN)
- Elliot FLEYS (réfèrent Siegfédéral)
- Hervé LAPEYRE
- Frédéric GUERN
- Olivier DUBAUT
- François DULPHY
- Franck LECARPENTIER
- Pierre GIRAudeau
- Aurélie BACELON
- Marie-Rose KALLI-ALFANO
- Rémi BOUILLON

Commission Fédérale Jeunes

Président : David TEN EYCK (Comité Directeur)

Membres :

- Stephen LESFARGUES (DTN)
- François COLLET (réfèrent Siegfédéral)
- Gilles BLANCOT
- Stéphane FROMENT
- Franck LECARPENTIER
- Quentin LOMBARD
- Anthony PIQUET
- Véronique GRISOT GARBACZ (Comité Directeur)
- Nora KHEMACHE (Comité Directeur)
- Manuel MARTINS
- Emmanuel PREVAUX
- Jean-Marc BLANCHARD

Commission Fédérale Formation

Présidente : Christelle BONAVITA (Comité Directeur)

Membre :

- Damien STURTZER (Comité Directeur)
- Frederic KERBECHÉ (Comité Directeur)
- Lahcene BENHAMIDA (réfèrent DTN)
- Eric DEDIEU (Responsable INFBS)
- Aina RAJOHNSON (réfèrent DTN)
- Aude FATOUT

Commission Fédérale Financière

Président : Fabien CARRETTE-LEGRAND (Comité Directeur)

Membres :

- Stephen LESFARGUES (DTN)
- François COLLET (réfèrent Siegfédéral)
- Emmanuel DANG-VAN (Comité Directeur)

Commission Fédérale Juridique et réglementation

Président : Antoine FONTAINE

Membres :

- Estelle DUPETIT
- Noémi CHEVALIER-MICHON (référente Siège fédéral)
- Damien GUIONIE (Comité Directeur)

Sport pour tous

Présidente : Nora KHEMACHE (Comité Directeur)

Membres :

- Stephen LESFARGUES (DTN)
- Elliot FLEYS (référent Siège fédéral)
- Tom NAGEL
- Anne-Marie MOREL (Comité Directeur)
- Véronique GRISOT-GARBACZ (Comité Directeur)
- Salma BOULARES
- Fouzia SAIDI (Comité Directeur)
- Patrick MILLIO (Comité Directeur)

Commission Fédérale Sport et Handicap

Président : Tom NAGEL

Membres :

- Stephen LESFARGUES (DTN)
- Christel PHILIPPE
- Emmanuel LUXI
- Najib LAMJAJ
- Alain ROUCAN
- Jean-Marie BOULAY
- Daniela MARTINEZ

Commission Fédérale Mémoire

Présidente : Véronique GRISOT GARBACZ (Comité Directeur)

Membres :

- François COLLET (référent Siège fédéral)
- Olivier DUBAUT
- Didier CANNIOUX
- Gaëtan ALIBERT
- Meddy LIGNER
- Vincent KROFF

Le Bureau Fédéral accorde une dérogation à l'article 56.1 du Règlement Intérieur à la Commission Fédérale Sportive pour sa composition supérieure à 10 membres.

Le Bureau Fédéral accorde une dérogation à l'article 56.1 du Règlement Intérieur à la Commission Fédérale Jeunes pour sa composition supérieure à 10 membres.

III. Comité Directeur

Le prochain Comité Directeur, se réunira par visioconférence le jeudi 24 février 2022 à 19h00.

Ordre du jour :

- Ouverture, Actualités
- Présentation Baseballfit par Eric Brindeaux
- Approbations des P.V.
- Commissions
- D.T.N.
- Demandes
- Assemblée Générale
- Vie du siège
- Vie Fédérale
- COVID-19
- Divers

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20h10.